

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 20 DÉCEMBRE 2013

Conseillers en exercice : 45

Votants : 39

Convocation du Conseil Municipal :
le 13/12/2013

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 27/12/2013

Délibération n° D-2013-605

**Autorisation de vendre la maison issue du legs de Monsieur
Pierre MEROCHENICK**

Président :

MADAME GENEVIÈVE GAILLARD

Présents :

Madame Geneviève GAILLARD, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Madame Nathalie SEGUIN, Monsieur Amaury BREUILLE, Madame Josiane METAYER, Monsieur Jacques TAPIN, Madame Delphine PAGE, Monsieur Jean-Claude SUREAU, Madame Anne LABBE, Monsieur Christophe POIRIER, Madame Nicole GRAVAT, Monsieur Nicolas MARJAULT, Madame Chantal BARRE, Monsieur Jean-Louis SIMON, Madame Pilar BAUDIN, Monsieur Frank MICHEL, Madame Annie COUTUREAU, Monsieur Alain PIVETEAU, Monsieur Michel GENDREAU, Monsieur Denis THOMMEROT, Monsieur Hüseyin YILDIZ, Monsieur Bernard JOURDAIN, Monsieur Gérard ZABATTA, Monsieur Patrick DELAUNAY, Madame Julie BIRET, Madame Gaëlle MANGIN, Madame Dominique BOUTIN-GARCIA, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Monsieur Marc THEBAULT, Monsieur Aurélien MANSART, Madame Rose-Marie NIETO, Madame Virginie LEONARD, Monsieur Emmanuel GROLLEAU.

Secrétaire de séance : Gaëlle MANGIN

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Annick DEFAYE, ayant donné pouvoir à Madame Geneviève GAILLARD, Madame Nicole IZORE, ayant donné pouvoir à Madame Dominique BOUTIN-GARCIA, Monsieur Jean-Pierre GAILLARD, ayant donné pouvoir à Monsieur Hüseyin YILDIZ, Madame Blanche BAMANA, ayant donné pouvoir à Monsieur Jean-Louis SIMON, Madame Sylvette RIMBAUD, ayant donné pouvoir à Madame Rose-Marie NIETO, Madame Jacqueline LEFEBVRE, ayant donné pouvoir à Monsieur Marc THEBAULT

Excusés :

Monsieur Alain BAUDIN, Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Elsie COLAS, Madame Maryvonne ARDOUIN, Monsieur Michel PAILLEY.

Direction Patrimoine et Moyens

**Autorisation de vendre la maison issue du legs de
Monsieur Pierre MEROCHENICK**

Monsieur Frank MICHEL, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente

Dans sa séance du 3 juin 2013, le Conseil municipal a décidé d'accepter le legs de Monsieur Pierre MEROCHENICK qui a, par testament, institué pour légataire universel la Ville de Niort pour 40% de ses biens à l'exception des meubles et du matériel informatique.

L'actif immobilier se compose d'une maison d'habitation à Niort, sise 35 rue du Clou Bouchet, cadastrée section DM n°294 pour une superficie cadastrale de 80ca.

Par courrier en date du 5 août dernier, le notaire a fait part à la Ville d'une offre d'achat pour un montant de 40 000 €.

La Ville de Niort n'étant bénéficiaire que de 40% de cette maison et l'ensemble des héritiers de Monsieur Pierre MEROCHENICK étant d'accord pour vendre ce bien, il est proposé d'accepter cette cession pour 40 000 € conformément à l'avis du service France Domaine (joint en annexe) soit pour la Ville de Niort la somme de 16 000 €.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver la cession de la maison sise 35 rue du Clou Bouchet pour la somme de 40 000 € conformément à l'avis du service France Domaine. Les frais et droits étant supportés par l'acquéreur.
- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à signer les documents relatifs à cette vente.

**LE CONSEIL
ADOPTE**

Pour :	39
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	6

Pour Madame le Maire de Niort,
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Frank MICHEL